



Le mot du maire

Zimmersheim et l'évolution de l'intercommunalité.

Lors de notre campagne, nous avons clairement annoncé notre volonté de ne pas adhérer à la CAMSA (Communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace), mais, dans le même temps, nous avons aussi exprimé notre désir de voir cette intercommunalité évoluer vers une structure nouvelle qui regrouperait les communes autour d'un projet commun fédérateur, librement négocié, qui inclurait des missions structurantes pour l'agglomération, telles le développement économique, les transports, la recherche et l'emploi, l'université.

Les choses se sont accélérées ces derniers temps, mais ce projet intercommunal devient aujourd'hui réalité.

Demain, 32 communes se seront librement regroupées pour créer la CARMA – Communauté d'Agglomération de la Région Mulhouse Alsace - si toutefois cette abréviation est définitivement retenue, comme les autres communes membres de la Communauté des Communes des Collines qui ont été de suite favorables à ce projet.

Notre Communauté des collines sera elle aussi dissoute, seule subsistera une petite structure qui constituera l'interface avec la grande agglomération.

Nous savons ce que la Cococo nous a apporté depuis sa création, d'abord quand nous étions seuls à l'origine avec Riedisheim, puis avec 4 autres communes qui l'ont rejointe plus tard : tous les grands investissements, c'est à la CoCoCo que nous les devons.

La grande agglomération ne reprendra pas les mêmes compétences.

Nous gérons à nouveau en direct les chemins ruraux et l'entretien des bâtiments culturels. Par contre, nous bénéficierons d'un élargissement des moyens de transport tandis que des activités périscolaires sont envisageables dans notre commune.

La création de cette agglomération va générer une recette supplémentaire d'environ 20 millions d'euros.

Un regard pessimiste peut faire penser qu'une petite commune comme Zimmersheim sera noyée, voire insignifiante, dans cet ensemble de 32 communes.

Une vision plus optimiste, mais bien réelle aussi, permet de constater que notre Commune disposera de 4 délégués au sein du futur Conseil communautaire, à charge pour ces quatre titulaires, par leur présence dans les commissions de travail, de défendre nos dossiers.

Autre bénéfice immédiat, et non des moindres pour le budget de notre Commune, et ce dès 2010, est la redistribution de plus de 100 000 € chaque année au titre l'Attribution de Compensation qui nous permettront de financer de nouveaux projets communaux dont nous aurons le pilotage.

Le travail fourni par le Club des 22, mais surtout par son bureau, a été considérable. Il a porté ses fruits et mérite largement notre reconnaissance. Nous verrons dans quelques années quels seront les fruits de cette Communauté.

A noter !

21 septembre :

Démarrage des travaux de voirie au Clauser. Agenda des travaux disponible sur www.zimmersheim.fr

25 septembre :

Championnat du Haut-Rhin d'échecs - salle intercommunale de Zimmersheim/Eschentzwiller.

Info pratique - Formation BAFA :

Pour toutes personnes âgées d'au moins 17 ans et souhaitant suivre une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs), un calendrier des stages et des fiches d'inscription sont disponibles en mairie.

Info pratique - Défibrillateur :

Un défibrillateur a été récemment installé devant l'entrée de la mairie (*Lire la suite dans l'article cadre de vie et environnement*).

L'actualité de l'action municipale

Synthèse des commissions

Commission travaux

Les travaux dans la commune :

♦ **La reconstruction de vestiaires au terrain de football avance.**

le permis de construire vient d'être accordé, la consultation des entreprises pour les 16 lots est en cours et le début des travaux est programmé cet automne (novembre).

♦ **L'éclairage du stade de football est opérationnel** par la mise en place de 4 nouveaux mats de 18m de hauteur.

♦ **L'implantation d'un abri à l'Arboretum est achevée** ; ce bel ensemble est en structure bois et comporte une toiture végétalisée du plus bel effet.

♦ **Le remplacement du réseau d'eau potable** se poursuit par une nouvelle phase de travaux qui débiteront fin d'année dans la rue Pasteur.

♦ **L'étude de traversée du village**, entreprise par le bureau d'étude B 2000 en charge du dossier, a été présentée le 31/08/09 à la Direction des Routes et des Transports du Conseil Général qui doit à présent la valider.

♦ **Les travaux de restauration extérieure de l'église**, dont le coût est estimé à 155 000 € pris en charge par la Communauté des Communes des Collines, consistent à remplacer les pierres de taille dégradées et toute la zinguerie et à reprendre les enduits de façade. La consultation des entreprises est en cours pour un début des travaux en novembre.

♦ La structure en bois de certaines poutres maîtresses de **l'ancien presbytère** présente des signes inquiétants de rupture qui ont été constatés par un bureau d'étude spécialisé missionné par la Municipalité pour faire le diagnostic de ce bâtiment.

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès du bâtiment au public est momentanément interdit. Nous engageons une réflexion pour trouver des solutions à court terme (étayage, renforcement) mais aussi à plus long terme pour rendre à nouveau ce bâtiment opérationnel pour les différentes associations qui y tiennent leurs activités.

En complément aux articles qui traitent des travaux concernant les vestiaires du foot, les liens et la dynamique que ce projet génère sont tout aussi importants. Il fallait trouver une solution d'hébergement après la démolition du club house actuel pour assurer la poursuite des activités.

L'USZE et la mairie ont trouvé un accord pour financer la mise en place de structures mobiles type Algeco, dont les coûts de location sont estimés à 15 000 €. Si la commune en garantit le financement, le Club s'est engagé à apporter sa contribution par la recherche de subventions, sponsors et animations diverses.

Cet accord conditionnait le déblocage du dossier par la CoCoCo ; plus rien ne s'oppose à présent pour concrétiser ce projet inespéré, que notre commune seule n'aurait jamais pu réaliser.

Commission communication

♦ www.zimmersheim.fr le site officiel de la commune de Zimmersheim est en fonction. Certains d'entre vous ont déjà pu l'apprécier et bénéficier des actualités concernant le village et régulièrement mises à jour via nos brèves. Ces brèves peuvent vous parvenir automatiquement et directement par courriel. Pour cela il suffit de renseigner votre adresse électronique dans le champ prévu à cet effet et situé au bas de la page dans la rubrique « actualités ». Retrouvez aussi toutes les infos liées à la vie de nos associations ainsi que de nombreux renseignements sur le village et votre municipalité. Visionnez encore les différentes bibliothèques photos, elles aussi mises à jour régulièrement. Nous espérons que ce nouvel outil marquera le lien d'une nouvelle ère de communication entre vous et votre mairie. Ce site est appelé à évoluer, ainsi de nouveaux contenus sont en cours de préparation mais... chuuut ! ... c'est une surprise !

(communication suite)

♦ Pour finir, nous vous rappelons qu'afin de communiquer sur vos évènements, vous pouvez nous les faire connaître par courriel (communication@zimmersheim.fr) ou les déposer dans notre boîte à idées (face à la boîte aux lettres de la mairie). Nous les relayerons sur le site et nos supports papier selon la fréquence de distribution. A toutes fins utiles nous vous invitons également à solliciter la presse et pour cela vous pouvez aussi contacter pour les DNA M. Adrien VOEGTLIN au 03.89.54.15.62 ou par courriel voegtlin@free.fr et pour l'Alsace M. BRUDER au 03.89.44.48.82 ou par courriel bruder.daca@orange.fr

Commission urbanisme

♦ Travaux de réfection des rues du Clauser 1

Les travaux ont débuté le 21 septembre 2009 pour une durée de 4 semaines. Vous pourrez suivre le calendrier via le site internet de zimmersheim (www.zimmersheim.fr).

♦ Monde rural

Une nouvelle réunion avec l'ensemble des agriculteurs exploitants intervenant sur le ban communal vient d'être organisée au cours de laquelle ont été abordés :

> Validation du zonage des M.A.E.T. (Mesures Agronomiques Environnementales Territorialisées) qui sera intégré dans le Gerplan de la communauté des communes des collines (CoCoCo). Cette opération permet d'obtenir des subventions pour inciter les agriculteurs à réimplanter des prairies pour atténuer l'érosion de nos collines, limiter les coulées de boues et diversifier les cultures.

> Programme de réfections des chemins ruraux : La mise en oeuvre de produits recyclés dans les chemins et la création de "dos d'âne" pour limiter la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement, utilisées lors de la dernière campagne de réfection des chemins ruraux, ayant donné satisfaction, il a été décidé de poursuivre dans ce sens pour les prochains travaux.

> Collecte des pneus usagés : Une demande a été faite auprès du Conseil Général et de la CoCoCo pour organiser une collecte des pneus usagés dans notre village.

> Rotation des cultures : Depuis plusieurs années les agriculteurs, par une démarche librement consentie et ne bénéficiant d'aucune aide particulière, appliquent une rotation des cultures sur les secteurs les plus en pentes autour de notre village, permettant de diversifier les cultures (alternance de maïs, blé et prairies) sur ces secteurs les plus exposés au ravinement.

♦ Salon de l'agriculture

Zimmersheim, village rural ; dans cet esprit, nous envisageons d'organiser une visite au Salon de l'Agriculture à Paris qui aura lieu du 27 février au 7 mars 2010. La durée du déplacement se ferait sur deux jours, deux 1/2 j. de déplacement, 1 nuit d'hôtel, 1 j. de visite.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie avant le 31 octobre 2009 ; en fonction du nombre d'inscrits, nous étudierons la faisabilité et la meilleure solution pour organiser un tel déplacement.

♦ Journée de solidarité

Pilotée par la municipalité, une journée de solidarité est programmée le samedi 21 novembre.

Son action consiste à évacuer les déchets verts issus des gros travaux d'élagage auxquels auront procédé les habitants.

Destinée aux personnes ne disposant pas de moyens d'enlèvement, les végétaux devront être conditionnés en colis de 30 kg environ ou en fagots de branches d'une longueur maximale de 3 mètres.

Déposés au droit des propriétés, l'enlèvement sera assuré par des bénévoles du village qui viendront les récupérer.

Les personnes intéressées par ce service se feront connaître en Mairie avant le 15 novembre.

Commission animation

♦ La fête des aînés se déroulera le dimanche 13 décembre ; elle renouera avec la tradition de Noël autour d'un sapin, avec chants et bredalas.

Commission affaires scolaires

♦ Cà y est, la rentrée scolaire s'est faite dans la joie et la bonne humeur pour les grands et les petits ce jeudi 3 septembre. Nos chers élèves ont pu retrouver avec plaisir mesdames Lemaitre et Cordier (primaire) et Meyer et Leduc (maternelle). Pour cette dernière, dont il s'agit d'une nouvelle affectation (à mi-temps), les plus petits ont déjà pu apprécier la douceur et la sympathie ; nous lui souhaitons la bienvenue dans l'école de notre village. N'oublions pas Mme Kapp, la personne que chaque petit était ravi de retrouver, notre atsem (agent territorial spécialisé en écoles maternelles) qui, comme à son habitude, a su apaiser les chagrins des plus sensibles et consoler les angoisses des plus timides.

En ce qui concerne les horaires, ils ne changeront guère : 8h-11h30 le matin et

13h30-16h l'après midi, avec ouverture des portes des écoles 10 minutes avant.

Les élèves de maternelle pourront être accueillis jusqu'à 8h30 dernier délai, étant encore précisé que les enfants de première année de maternelle ont le droit de venir à l'école les après midi pour y faire une sieste obligatoire, comme dans toute autre école maternelle.

♦ En ce qui concerne la sécurité, un nouveau toboggan sera installé ces toutes prochaines semaines dans la cour de l'école. Nous avons par ailleurs distribué aux nouveaux élèves les gilets fluo en expliquant tout l'intérêt de le porter. Si votre enfant avait égaré celui distribué l'année dernière, n'hésitez pas d'en redemander un auprès de l'institutrice ou auprès de la mairie.

♦ Congés scolaires 2009-2010 : Toussaint du 23/10 au 5/11, Noël du 18/12 au 4/01, Hiver du 5 au 22/02, Printemps du 2 au 19/04, fin de l'année scolaire : 2/07 au soir.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos élèves.

Commission cadre de vie et environnement

♦ Le compte rendu relatif à l'étude d'un plan de désherbage communal initié il y a un an vient de nous être restitué par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Pourquoi ce délai? D'une part, nous n'étions pas la seule commune à s'engager dans cette démarche, d'autre part, plusieurs entrevues étaient nécessaires pour déterminer nos objectifs d'entretiens avant de concevoir leur préconisation. Un travail de qualité, riche en information et utile, ex : l'inventaire des différents types d'espaces entretenus sur la commune, classés selon leurs revêtements et leurs caractéristiques vis-à-vis des risques de pollution de la ressource en eau (aires gravillonnées, pavées, trottoirs, caniveaux, talus, massifs) représentent une longueur totale de 17,398 km.

Les agents communaux pourront s'appuyer sur ce document pour améliorer leurs pratiques de désherbage. Une réunion d'information publique est prévue au printemps 2010 avec la participation de la FREDON et la MISSION EAU pour qu'ensemble nous évoluions vers des traitements plus respectueux de l'environnement.

♦ La mise à disposition des bennes pour déchets verts a connu des "oublis" ces derniers mois, indépendamment de notre volonté. Nous y avons remédié en disposant des bennes à des dates ultérieures. De ce fait, ou à défaut peut-être, nombre de personnes ont utilisé la

benne située à l'arrière de l'atelier communal, dont nous rappelons toutefois que son usage est exclusivement réservé aux agents communaux.

La benne est mise à demeure pour un temps indéfini et son contenu comme pour les autres est récupéré pour être recyclé. Or, si malencontreusement vous y déposez de l'herbe issue d'une tonte, celle-ci pourra plus vite que d'autres végétaux et le tout sera irrécupérable. C'est pour cette raison que les bennes mises à votre disposition sont retirées au bout de 3 jours. Merci de votre compréhension.

♦ La détention des chiens de races (American staffordshire, bull-terrier, pit-bull...) considérés comme dangereux est à déclarer en mairie qui doit transmettre ensuite le dossier à la Brigade verte. La divagation d'un chien de cette catégorie a été signalée à la mairie à plusieurs reprises.

Rappel de l'Art. R.622-2 du Code pénal : «le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^e classe. En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer».

♦ Apprenez le geste qui sauve. La commune s'est dotée d'un défibrillateur installé à gauche de l'entrée de la mairie. Pour les personnes intéressées qui se feront connaître en Mairie ou par courriel, une démonstration/formation sera assurée par la Croix Blanche.

♦ Suite à de nombreuses plaintes d'habitants concernant les incivilités liées aux déjections canines constatées, sur le chemin de l'école entre autres, nous vous rappelons que **les trottoirs ne sont pas des lieux d'aisance pour nos amis à 4 pattes**. N'est-il pas dommage de devoir engager des mesures répressives, telle la verbalisation, envers les maîtres indisciplinés ?, alors que les caniveaux ainsi que les nombreux champs et espaces verts arborant Zimmersheim peuvent servir à soulager « dame nature » !

Mairie de Zimmersheim

lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h
mardi de 14h à 20h
mercredi et jeudi de 14h à 16h
vendredi de 11h à 14h

tél : 03.89.44.22.61 - fax : 03.89.54.10.17
courriel : mairie@zimmersheim.fr